

AUTORISATION SOLLICITEE PAR L’A.P.C.L.O.

à l’attention des Maires des Communes du Loiret.

Mairie de.....

Je soussigné, Maire de la ville de.....

Donne l’autorisation à l’Association pour la Protection des Chats Libres d’Orléans (A.P.C.L.O.), et ce pour une durée indéterminée, de capturer les chats divaguant sur le territoire de la commune, puis de les relâcher sur le lieu de capture une fois identifiés au nom de l’A.P.C.L.O. et stérilisés.

J’ai bien noté que ces chats, une fois identifiés au nom de l’A.P.C.L.O., ne sont plus des chats errants au regard de la législation en vigueur et qu’en conséquence, s’ils se trouvaient en possession d’un tiers (notamment de la fourrière), ils seraient restitués à l’A.P.C.L.O. et relâchés sur le territoire de la commune.

J’ai bien noté également que cette autorisation donnée à l’A.P.C.L.O. ne constitue pas une obligation de sa part de répondre aux demandes d’administrés ou de la municipalité en matière de chats errants et que la municipalité, quant à elle, reste libre de gérer les populations félines errantes comme il lui convient.

Fait à, le.....

X.....

Maire de la ville de.....

Cachet officiel.